



## CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION

### RASSEMBLER – ECOUTER – PROPOSER – DEFENDRE – INFORMER

#### Pour un métier spécifique, reconnu par l'institution :

##### NOUS REVENDIQUONS :

- Le respect de nos missions et de notre statut, la réaffirmation de notre appartenance aux équipes pédagogiques et éducatives.
- La reconnaissance d'un métier centré sur l'élève, contribuant à sa réussite scolaire et à son épanouissement.
- L'application effective de la réduction du temps de travail (35 heures toutes activités confondues) à tous et l'implantation d'un CPE pour 250 élèves.

##### NOUS DEMANDONS :

- L'actualisation de la circulaire de 1982, afin de réaffirmer notre identité professionnelle.
- Une perspective de carrière par la création d'une agrégation d'éducation.
- La création d'un corps d'inspection spécifique issu de la catégorie, permettant la double notation.
- L'implantation d'un poste de CPE pour 150 élèves dans les zones difficiles et les établissements ambition réussite.

##### NOUS REFUSONS :

- L'accumulation de tâches administratives réduisant le temps de présence éducative directe auprès des élèves, ainsi que toute dérive nous entraînant vers des missions de personnel de direction.

#### Pour une véritable carrière à la portée de tous :

##### NOUS EXIGEONS :

- L'accélération des premiers échelons, le raccourcissement dans les échelons terminaux et l'amélioration du dispositif d'avancement pour une plus grande équité.
- L'élargissement des contingents de la hors classe et sa transformation en un échelon terminal accessible au plus grand nombre.
- L'alignement de l'indemnité forfaitaire d'éducation sur l'ISOE.
- Une véritable formation continue sur le temps de travail et la possibilité effective de changer d'activité au sein de l'Education Nationale.

#### Pour une gestion plus juste .:

##### NOUS NOUS OPPOSONS :

- A tout classement de postes pouvant conduire au recrutement sur « profil ».
- Aux affectations imposées sur plusieurs établissements ou sur bassin.
- Aux mutations et réintégrations « en aveugle ».

##### NOUS RECLAMONS :

- Le respect du volontariat en matière de remplacements.
- Le rétablissement du paramètre « logement » sur les postes mis au mouvement.
- Une médiation plus impartiale dans les conflits opposant des CPE à des personnels de direction.